

fuses en matière de drapeaux, et si le *God save the King* inspire du respect pour la monarchie et les institutions britanniques, l'interprétation de *O Canada* excite la joie de tous ceux qui ont des sentiments purement canadiens.

Je pense en ce moment aux gens de nationalités diverses qui constituent la nation canadienne et qui ont immigré au pays, sans doute dans l'intention d'améliorer leur mode d'existence. Persuadés que le Canada leur offrait cette occasion, ils ont pris cette importante décision, après avoir délibéré longuement. Je parviens presque à ressentir le tumulte des émotions qui se disputaient le cœur de plusieurs immigrants, avant la décision la plus hasardeuse de leur vie. Resteraient-ils fidèles à leurs antiques traditions et institutions ou fixeraient-ils leurs yeux sur une nouvelle étoile, pleins de confiance,—et dans la vie humaine, combien importante est cette qualité!—et désireux de contribuer par leurs efforts petits ou grands, à la formation d'un nouveau pays? Quant aux jeunes gens et aux jeunes femmes nés au Canada et qui n'éprouvent pas les mêmes sentiments que les générations précédentes, à l'égard des institutions du vieux monde et des symboles qui représentent leur lutte pour s'émanciper, ils souhaitent des emblèmes qui s'inspirent surtout de l'histoire du Canada, tout en retenant peut-être un symbole qui rappelle nos ancêtres, comme les armoiries canadiennes.

On a mis au rancart le drapeau rouge de la marine marchande britannique portant sur le battant les armoiries canadiennes, qui avait flotté durant trente ans sur tous les édifices publics du pays, et on a rétabli l'Union Jack.

L'écusson qui figure sur le drapeau de la marine marchande canadienne remonte à l'époque même de la première apparition de notre drapeau officiel. Pour consigner une description à l'usage des lecteurs du compte rendu, permettez-moi de dire que, dans le coin gauche supérieur de l'écu, figurent les trois lions d'or de Normandie, emblème apporté de l'ancienne province française de Normandie par Guillaume le Conquérant et inscrit pour la première fois sur notre drapeau par Richard 1er d'Angleterre. Dans le coin droit supérieur de l'écu on voit le lion d'Ecosse. Au centre il y a la harpe d'Irlande et aussi les fleurs de lis apposées pour la première fois sur le drapeau anglais par Edouard III, en l'honneur de sa mère, princesse française. Au-dessous de ces quatre divisions de l'écu, il y a trois feuilles d'érable qui représentent le Canada. Ces emblèmes figurent sur le battant de chacun des deux pavillons maritimes du Canada. A l'heure actuelle, le seul drapeau canadien est le pavillon rouge et, en

1892, le gouvernement fédéral a adopté une ordonnance autorisant l'inscription des armoiries canadiennes sur le drapeau rouge de la marine marchande. Etant donné qu'on n'a pas, à ma connaissance, le droit légal de battre ce pavillon sur terre, c'est peut-être la raison du rétablissement de l'Union Jack, il y a quelques années.

J'appuie de tout cœur l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) qui préconise l'adoption d'un drapeau national canadien, dont il nous a signalé l'importance.

Il est intéressant de savoir que le Canada possède déjà un drapeau qui a précédé de 176 ans l'Union Jack, ou, comme on le désigne plus exactement, le drapeau de l'Union. Quand je dis que le Canada possède un drapeau, je fais allusion au drapeau de la Nouvelle-Ecosse, province qui, si je comprends bien, fait partie du Canada, à moins qu'il ne soit admis qu'elle ne désire pas en faire partie. Or, je suis heureux de constater qu'il y a ici un certain nombre de représentants de la Nouvelle-Ecosse.

Les annales historiques nous apprennent qu'en 1625 Charles 1er d'Angleterre accordait à la Nouvelle-Ecosse des armoiries et un drapeau dont le fond était de couleur orange-fauve. Je l'ai dit tout à l'heure, ce drapeau a 176 ans de plus que l'Union Jack. Les circonstances qui entourent la disposition de ce drapeau nous font remonter jusqu'à l'époque de la reine Anne. On constate qu'après la signature du traité d'Union par l'Angleterre et l'Ecosse, le 16 janvier 1707, on a demandé à la reine Anne de choisir le dessin qui unirait les croix de Saint-Georges et de Saint-André sur un seul drapeau. Au mois de mai 1707 donc, le drapeau était déployé à la cathédrale Saint-Paul, à Londres, où eut lieu une célébration solennelle pour commémorer l'Union.

Ce ne fut, cependant, qu'en 1801, lors de l'entrée de l'Irlande dans l'union législative, que la croix de Saint-Patrice fut ajoutée aux deux autres, ce qui forme l'Union Jack ou le drapeau de l'Union dont l'Angleterre se sert aujourd'hui dans toutes ses colonies. Ainsi, le drapeau de la Nouvelle-Ecosse fut adopté 176 ans avant cette date, et ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée que de prier humblement la province de la Nouvelle-Ecosse de nous accorder le privilège de faire de ce drapeau le drapeau national du Canada.

Au centre de la croix de Saint-André, dans le drapeau de la Nouvelle-Ecosse, nous voyons un lion rouge, le tout sur un fond de couleur orange-fauve. C'est un drapeau très attrayant dont la Nouvelle-Ecosse, sans doute, est très fière.